

A.Dave Conduite

société par actions simplifiée

au capital de 5000 euros

Siège social : 60 RUE FRANCOIS IER 75008 PARIS

935211243 RCS Paris

(la "Société")

DECISIONS DU PRESIDENT EN DATE DU 26/02/2025

Le Président, Monsieur Dave ABISSOINA, né le 01/11/1996 à Saint-Laurent-du-Maroni (97320), de nationalité française, demeurant 7 Rue des Hauts 45380 La Chapelle-Saint-Mesmin, prend, conformément aux stipulations de l'article 4 des statuts de la Société, les décisions suivantes:

- **Première Décision** : Transfert du siège social de la Société ;
- **Deuxième Décision** : Modification corrélative des statuts de la Société ;
- **Troisième Décision** : Pouvoir pour les formalités

PREMIERE DECISION (Transfert du siège social de la Société)

Le Président décide de transférer le siège social de la Société du 60 RUE FRANCOIS IER 75008 PARIS au 173 Rue de Saint-Malo 35000 Rennes et ce à compter de ce jour.

DEUXIEME DECISION (Modification corrélative des statuts de la Société)

En conséquence de l'adoption de la décision qui précède, le Président décide de modifier l'article 4 des statuts de la Société comme suit : la mention de l'adresse de l'ancien siège social à savoir : "**60 RUE FRANCOIS IER 75008 PARIS**" est supprimée et est remplacée par la mention de l'adresse du nouveau siège social à savoir : "**173 Rue de Saint-Malo 35000 Rennes**".

Le reste de l'article demeure inchangé. L'ensemble de ses stipulations restent applicables.

TROISIEME DECISION (Pouvoir pour les formalités)

Le Président confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Les présentes, constatant les décisions du Président en date du 26/02/2025, seront mentionnées sur le registre des délibérations du Président, le cas échéant.

Un original du présent acte, signé par le Président, sera conservé dans les archives de la Société.

Fait à Paris, le 26/02/2025,

Le Président